

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD**

À la séance ordinaire du Conseil municipal tenue mardi le 1<sup>er</sup> décembre 2015 à compter de 20h00 à la salle du conseil de l'édifice municipal au 505, rue Frontière, Hemmingford.

Sont présent(e)s :

M. Drew Somerville, maire;  
M. Normand Lussier, conseiller n° 1;  
Mme Tina Calvarese, conseillère n° 2;  
M. Dale Langille, conseiller n° 3;  
M. Michael Houle, conseiller n° 4;  
M. Howard Silverman, conseiller n° 5;  
Mme Lucie Bourdon, conseillère n° 6;

Sont absents :

Sont également présente :

Amélie Latendresse, Directrice générale et secrétaire-trésorière.

**VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

À 20h00, M. Drew Somerville, président d'assemblée, déclare la séance ouverte après vérification du quorum.

**2015-12-250**

**1-LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Normand Lussier, conseiller, appuyé par Dale Langille, conseiller, et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour en modifiant les point 9D, pour *Nomination – Inspecteur en bâtiment* ainsi que le point 9E, pour *Formation Sylvain Provencher Urbaniste – Inspecteur en bâtiment* mais en le laissant ouvert.

**ADOPTÉE**

**2015-12-251**

**2A-ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 NOVEMBRE 2015**

Il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Tina Calvarese, conseillère, et résolu unanimement par les conseillers que le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 novembre 2015 soit accepté tel que présenté.

**ADOPTÉE**

**3-DÉLÉGATION**

Aucun citoyen présent.

**2015-12-252**

**4A - CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2016**

Considérant que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune ;

En conséquence, il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Normand Lussier, conseiller et résolu unanimement d'adopter le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2016, et ce, toujours à 20h00 à la salle du conseil municipal situé au 505 rue Frontière à Hemmingford;

<b>Calendrier des séances du Conseil municipal</b>	
- 5 janvier 2016	- 5 juillet 2016
- 2 février 2016	- 2 août 2016
- 1 <sup>er</sup> mars 2016	- 6 septembre 2016
- 5 avril 2016	- 4 octobre 2016
- 3 mai 2016	- 1 <sup>er</sup> novembre 2016
- 7 juin 2016	- 6 décembre 2016

**ADOPTÉE**

**2015-12-253**

**4B - AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT SUR LES TARIFS DE TAXATION 2016**

Normand Lussier, conseiller donne avis de motion qu'il présentera à une prochaine séance un règlement déterminant les tarifs de taxation pour l'année 2016, et ceci, avec dispense de lecture car tous les membres du conseil recevront une copie deux jours juridiques avant la séance.

**4C - LISTE DES PERSONNES ENDETTÉES**

Une liste détaillée des comptes à recevoir au 2 décembre 2015 est remise aux membres du conseil municipal, pour lecture seulement, et présente une somme à recevoir

- 77 392.42\$ comprenant les taxes 2015, les droits de mutations, permis, licence de chien
- et un montant à recevoir de 6 364.53\$ pour l'année 2014

La secrétaire-trésorière confirme que des lettres ont été adressées durant le mois de novembre à chaque propriétaire qui a un compte à payer pour l'année 2013 et 2014, les avisant du délai requis pour paiement avant d'être sur la liste des immeubles pour vente pour non-paiement de taxes.

La secrétaire-trésorière avise le conseil, qu'une nouvelle liste sera remise à la séance du mois de janvier 2016 avec la liste des immeubles pour vente pour non-paiement de taxes.

Le conseil accuse réception de la liste des personnes endettées.

**2015-12-254**

**4D - CRÉER UNE RÉSERVE À MÊME LE SURPLUS DE L'ANNÉE 2015**

Considérant que le conseil municipal désire réserver des fonds à partie du surplus prévu de l'année en cours pour se préparer à vidanger les boues accumulés dans les étangs;

En conséquence, il est proposé par Michael Houle, conseiller, appuyé par Normand Lussier, conseiller et résolu unanimement par les conseillers ce qui suit

- qu'un montant de 30 000\$ soit réservé pour le projet futur de vidanger les boues des trois étangs
- un montant de 16 000\$ pour le schéma d'aménagement
- un montant de 5 000\$ pour un futur camion d'incendie

**ADOPTÉE**

**2015-12-255**

**4E – CADEAU DE NOËL – EMPLOYÉS MUNICIPAUX**

Sur une proposition de Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Normand Lussier, conseiller et résolu unanimement par les conseillers qu'un cadeau de 100\$ en argent soit remis à chaque employé à titre de remerciement en guise de cadeau de Noël.

**ADOPTÉE**

**4F - REGISTRE PUBLIC DES DÉCLARATIONS FAITES PAR UN MEMBRE DU CONSEIL – ARTICLE 6 LEDMM**

Les règles prévues au Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux prévoit que tout don, toute marque d'hospitalité ou tout autre avantage reçu par un membre d'un conseil de la municipalité et qui n'est pas de nature purement privée ou visé par le paragraphe 4<sup>o</sup> du premier alinéa de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale doit, lorsque sa valeur excède celle fixée par le code, laquelle ne peut être supérieure à 200 \$, faire l'objet dans les 30 jours de sa réception d'une déclaration écrite par ce membre auprès du secrétaire-trésorier de la municipalité. Cette déclaration doit contenir une description adéquate du don, de la marque d'hospitalité ou de l'avantage reçu et préciser le nom du donateur ainsi que la date et les circonstances de sa réception. Le secrétaire-trésorier tient un registre public de ces déclarations. Amélie Latendresse, Directrice générale et secrétaire-trésorière dépose un extrait de ce registre qui ne contient aucune déclaration à ce jour.

**6A-RAPPORT DU DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS**

Monsieur Yves Gauthier, directeur des travaux publics, dépose son rapport par une liste détaillée des travaux accomplis durant le mois de novembre 2015.

2015-12-256

**6B – TRANSPORT COLLECTIF – MRC JARDINS-DE-NAPIERVILLE**

- Considérant que pour réaliser le guichet unique de transport, la MRC doit déclarer sa compétence en matière de transport collectif de personnes;
- Considérant que la MRC des Jardins-de-Napierville, dans sa résolution du 11 novembre 2006, a annoncé son intention de déclarer sa compétence conformément à l'article 678.0.2.1 du Code municipal du Québec relativement à une partie du domaine de la gestion du transport collectif de personnes « TRANSPORT COLLECTIF RURAL »;
- Considérant que les municipalités locales doivent se prononcer sur la déclaration de compétence de la MRC des Jardins-de-Napierville relativement à la gestion du transport de personnes – transport collectif;

En conséquence, il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Tina Calvarese, conseillère et résolu unanimement par les conseillers que la municipalité du Village de Hemmingford accepte de déléguer à la MRC des Jardins-de-Napierville sa compétence en matière de gestion du transport de personnes – transport collectif.

**ADOPTÉE**

**7A-RAPPORT DE L'OPÉRATEUR DE L'EAU POTABLE**

La consommation de l'eau potable a été de 60 390 gallons par jour durant le mois de novembre. Un rapport détaillé des lectures faites à la station de pompage de l'eau potable est remis à chaque membre du conseil à titre informatif.

**7B-RAPPORT DE L'OPÉRATEUR DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES**

Un rapport sur les informations journalières du poste de pompage principal à l'assainissement des eaux usées est fourni à chaque membre du conseil.

**Madame la conseillère Tina Calvarese déclare avoir un intérêt pécuniaire dans le prochain dossier et se retire de cette discussion.**

2015-12-257

**8A - DÉNEIGEMENT DE LA COOP SANTÉ HEMMINGFORD**

- Considérant que la municipalité du Village de Hemmingford désire soutenir la COOP de Santé Hemmingford;
- Considérant que la COOP de Santé Hemmingford nous demande de s'occuper de l'entretien de la pelouse ainsi que du déneigement ;
- Considérant que la municipalité du Canton de Hemmingford consent à participer conjointement avec la municipalité du Village de Hemmingford selon le ratio habituel de 30% pour le Village et 70% pour le Canton;
- Considérant que la pelouse sera tonte par le concierge du Centre Récréatif;
- Considérant que M. Gerald Duteau nous propose de faire le déneigement du stationnement pour la saison 2015-2016 pour un prix de 800\$ plus les taxes applicable ;

En conséquence, il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Lucie Bourdon, conseillère et résolu unanimement par les conseillers ce qui suit :

- La Municipalité accepte de faire l'entretien de la pelouse et le déneigement du stationnement en partenariat avec la municipalité du Canton selon le ratio habituel de 30% pour le Village et 70% pour la Canton;
- Le concierge du Centre Récréatif sera responsable de l'entretien de la pelouse;
- La municipalité du Village de Hemmingford octroie le contrat de déneigement pour la saison 2015-2016 à M. Gerald Duteau pour un montant de 800\$ plus les taxes applicable.

**ADOPTÉE**

2016-01-258

**8B - APPROBATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2016 DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE HEMMINGFORD**

Attendu que la présentation des prévisions budgétaires 2016 de l'Office Municipal d'Habitation de Hemmingford qui démontrent des recettes prévues de l'ordre de 117 335\$ et des dépenses de l'ordre de 330 611\$, pour un déficit de 213 276\$;

Attendu que la Municipalité du Village de Hemmingford se doit de payer une quote-part au montant de 21 328\$ pour ce budget régulier durant l'année 2016 et ceci incluant le paiement de 6 629.87\$ du financement des travaux majeurs;

En conséquence, il est proposé par Normand Lussier, conseiller, appuyé par Michael Houle, conseiller et résolu unanimement par les conseillers que la Municipalité du Village de Hemmingford demande une révision à la baisse du budget de 2016 de l'Office municipal d'Habitation de Hemmingford, telles que présentées.

**ADOPTÉE**

**Madame la conseillère Tina Calvarese reprend son poste**

**9A-RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL**

Mme Dany Dupuis, inspectrice municipale, dépose son rapport des permis de construction pour le mois de novembre 2015.

Nombre de permis émis :	7
Valeur des travaux :	46 250 \$

2015-12-259

**9B - RÈGLEMENT NO.288 - DÉCRÉTANT L'ANNEXION D'UNE PARTIE DU TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HEMMINGFORD**

Attendu qu' une municipalité locale peut, en vertu des articles 126 et suivants de la *Loi sur l'organisation territoriale municipale* (R.L.R.Q., chapitre O-9), étendre les limites de son territoire en y annexant, en tout ou en partie, le territoire contigu d'une autre municipalité locale ;

Attendu qu' un avis de motion a été préalablement donné le 2 décembre 2014 (#2014-12-284);

En conséquence, il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Michael Houle, conseiller et résolu unanimement par les conseillers d'adopter le règlement suivant portant le numéro.

**ADOPTÉE**

2015-12-260

**9C - RÉSILIATION DE L'ENTENTE AVEC LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HEMMINGFORD POUR LES SERVICES D'UN FONCTIONNAIRE DÉSIGNÉ COMME INSPECTEUR MUNICIPAL EN BÂTIMENT**

Considérant que la municipalité du Village de Hemmingford peut résilier l'entente avec la municipalité du Canton par un préavis de 4 semaines;

Considérant que tous les membres du conseil ont été consultés avant de remettre le préavis;

Considérant que le préavis a été donné à la municipalité du Canton le 16 novembre 2015;

En conséquence, il est proposé par Normand Lussier, conseiller, appuyé par Lucie Bourdon, conseillère, et résolu unanimement par les conseillers ce qui suit

- La municipalité du Village de Hemmingford résilie l'entente avec la municipalité du Canton de Hemmingford pour le service d'un fonctionnaire désigné comme inspecteur municipal en bâtiment
- Que la dernière de journée de travail de l'inspecteur municipal en bâtiment sera le 7 décembre, tel que stipulé dans le préavis.

**ADOPTÉE**

**2015-12-261**

**9D – NOMINATION – INSPECTEUR EN BÂTIMENT**

Considérant que le poste d'inspecteur en bâtiment et en environnement sera vacant à partir du 8 décembre 2015;

Considérant que le conseil municipal désire limiter le nombre d'intermédiaire avec le conseil;

En conséquence, il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers de nommer la directrice général et secrétaire-trésorière, Mme Amélie Latendresse, inspectrice en bâtiment et en environnement.

**ADOPTÉE**

**2015-12-262**

**9E – FORMATION SYLVAIN PROVENCHER URBANISTE – INSPECTEUR EN BÂTIMENT**

Considérant que Sylvain Provencher Urbaniste offre une formation de 3 jours à la nouvelle inspectrice en bâtiment et environnement;

Considérant que le coût pour ce genre de formation est de 525\$ par jour plus les taxes applicable;

En conséquence, il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Tina Calvarese, conseillère, et résolu unanimement par les conseillers ce qui suit :

- d'accepter l'offre de formation de trois jours pour un montant de 1 575\$ plus les taxes
- la formation se fera en janvier 2016
- les fonds proviendront du nouveau budget de 2016

**ADOPTÉE**

**2015-12-263**

**10A – LIGNES DE JEUX – CENTRE RÉCRÉATIF**

Attendu que la municipalité du Village de Hemmingford offre une grande variété d'activité disponible pour toute la population de la région de la MRC des Jardins-de-Napierville;

Attendu qu'il est nécessaire de faire des lignes de jeux dans le gymnase du Centre Récréatif;

Attendu que la Municipalité désire avoir recours à ce service avant la nouvelle session d'activités qui débute en janvier 2016;

Attendu que nous avons reçu les 3 soumissions suivantes :

- |                                  |                 |
|----------------------------------|-----------------|
| • Multi-Sports Surface           | 2 640\$ + taxes |
| • Les Lignes Sportives R & R Inc | 2 650\$ + taxes |
| • Avantage Sport                 | 4 567\$ + taxes |

Attendu qu'il y a seulement la compagnie Les Lignes sportives R & R Inc. qui nous garantit de réaliser les lignes au mois de décembre;

En conséquence, il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Tina Calvarese, conseillère, et résolu unanimement par les conseillers d'octroyer le contrat à Les Lignes Sportives R & R Inc. pour un montant de 2 650\$ plus les taxes applicable.

**ADOPTÉE**

**CORRESPONDANCE**

**2015-12-264**

**11A – CONGRÈS DE LA FQM – JOURNÉES DE LA CULTURE**

Considérant que la municipalité de Blue Sea sollicite notre appuie pour demander à la Fédération québécoise des municipalités la possibilité de changer les dates du congrès;

- Considérant que les Journées de la Culture se tiennent annuellement le dernier vendredi de septembre et les deux jours suivants;
- Considérant que le milieu culturel s'est concerté afin de mettre sur pied un événement annuel, *Les Journées nationales de la culture*, visant à regrouper une multitude de manifestations culturelles sous un grand thème commun et dans l'ensemble du territoire québécois, en favorisant le plus grand accès aux arts, au patrimoine et à la culture;
- Considérant que le Congrès annuel de la Fédération québécoise des municipalités se tient aux mêmes dates; ce qui nuit à la présence des maires et de leur visibilité lors des Journées de la culture;

En conséquence, il est proposé par Tina Calvarese, conseillère, appuyé par Normand Lussier, conseiller et résolu unanimement par les conseillers que le conseil appuie la municipalité de Blue Sea qui demande à la Fédération québécoise des municipalités la possibilité de changer les dates du congrès annuel afin de ne pas nuire à la présence des élus lors des activités entourant les Journées de la culture.

**ADOPTÉE**

**2015-12-265**

**11B-DON – DÉPOUILLEMENT ARBRE DE NOËL**

Le comité du Centre Récréatif de Hemmingford organise, comme tous les ans, le dépouillement d'arbre de Noël.

Considérant que cette année près de 200 enfants se sont inscrits à l'activité;

Considérant qu'il demande une aide financière afin d'accomplir cette tâche;

En conséquence, il est proposé par Normand Lussier, conseiller, appuyé par Tina Calvarese, conseillère, et résolu unanimement par les conseillers qu'un montant de 500.00 \$ leur soit accordé.

**ADOPTÉE**

**QUESTIONS DIVERSES**

**15-12-266**

**13 - ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER AU 1<sup>er</sup> DÉCEMBRE 2015**

Mme Amélie Latendresse, directrice générale et secrétaire-trésorière, dépose la liste des comptes payés et à payer au 1<sup>er</sup> décembre 2015. Il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement que les comptes payés du 4 novembre au 1<sup>er</sup> décembre 2015 soient acceptés au montant de 33 513.17\$ incluant les salaires et que les comptes à payer en date du 1<sup>er</sup> décembre 2015 soient payés au montant de 21 634.22\$.

**ADOPTÉE**

**PÉRIODE DE QUESTION**

Aucun citoyen présent

**2015-12-267**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

La séance est levée à 20h13 sur une proposition de Normand Lussier, conseiller, appuyé par Lucie Bourdon, conseillère, et ce résolu unanimement.

**ADOPTÉE**

\_\_\_\_\_  
Drew Somerville, Maire  
Maire.

\_\_\_\_\_  
Amélie Latendresse  
Directrice générale et Secr.-très.

Je, \_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_ de la Municipalité du Village de Hemmingford, signe pour approbation, toutes les résolutions adoptées à la séance ordinaire tenue le 1<sup>er</sup> décembre 2015.

---

---